



**ET SI LA PRÉSIDENTIELLE DE 2012 SE DÉROULAIT AU
« JUGEMENT MAJORITAIRE » ?**

Avril 2011

A

Méthodologie



Méthodologie

- ▶ Étude réalisée auprès d'un **échantillon de 991 personnes**, représentatif de la **population française âgée de 18 ans et plus et inscrite sur les listes électorales**.
- ▶ L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.
- ▶ **Mode d'interrogation**: L'échantillon a été interrogé en ligne sur système Cawi (Computer Assisted Web Interview).
- ▶ **Redressement** : Aucune pondération des résultats n'a été effectuée à postériori.
- ▶ **Dates de terrain**: les interviews ont été réalisées **les 6 et 7 avril 2011**.
- ▶ OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 2 à 3 points au plus pour un échantillon de 1000 répondants.
- ▶ OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.



B

Résultats

“

1

Intentions de vote



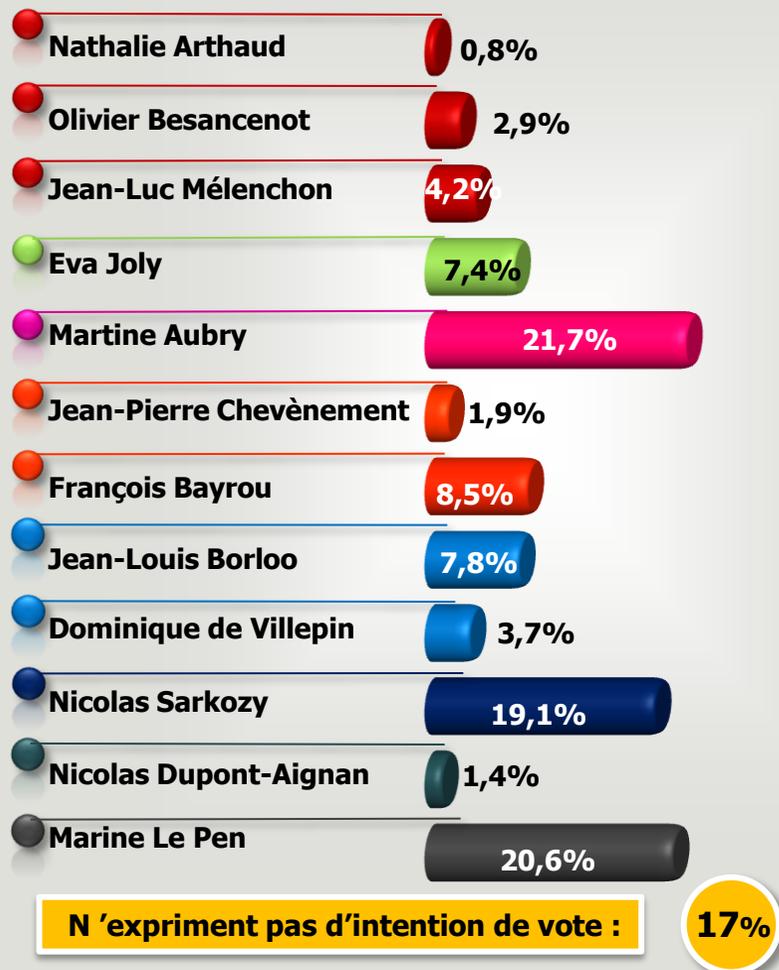
a

Premier tour de l'élection présidentielle

“

Intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle

Q : Si le premier tour de la présidentielle de 2012 avait lieu dimanche prochain, pour lequel des candidats suivants y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?



b

Second tour de l'élection présidentielle

“

Intentions de vote au second tour de l'élection présidentielle (1/3)

Hypothèse Martine Aubry contre Marine Le Pen

Q : Si le deuxième tour de la présidentielle de 2012 avait lieu dimanche prochain, pour lequel des candidats suivants y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?



Intentions de vote au second tour de l'élection présidentielle (2/3)

Hypothèse Martine Aubry contre Nicolas Sarkozy

Q : Si le deuxième tour de la présidentielle de 2012 avait lieu dimanche prochain, pour lequel des candidats suivants y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?



Intentions de vote au second tour de l'élection présidentielle (3/3)

Hypothèse Nicolas Sarkozy contre Marine Le Pen

Q : Si le deuxième tour de la présidentielle de 2012 avait lieu dimanche prochain, pour lequel des candidats suivants y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?



2

Le « jugement majoritaire »

“

Un nouveau mode de scrutin : présentation du concept

Imaginons maintenant que l'on vote selon un nouveau mode de scrutin, qui fonctionnerait selon le principe suivant :

Le vote a lieu en un seul tour.

Il vous est demandé d'évaluer chacun des candidats, en lui attribuant l'une des mentions suivantes :

Excellent / Très bien / Bien / Assez Bien / Passable / Insuffisant / à Rejeter.

N'accorder aucune mention à un candidat est comptabilisé comme « à Rejeter ».

Naturellement, vous pouvez accorder une même mention à plusieurs candidats.

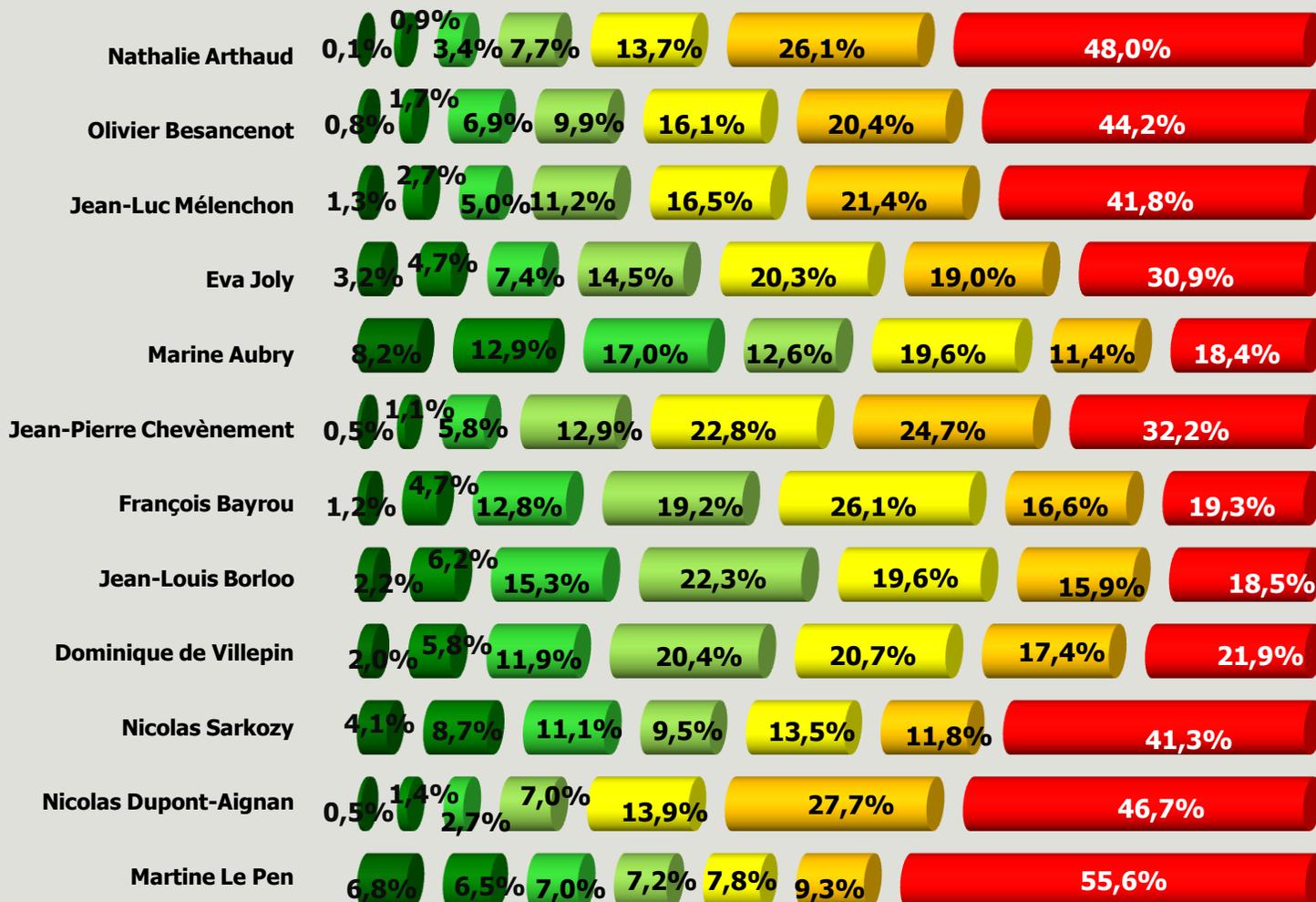
A l'issue du vote, chaque candidat obtient un certain pourcentage de chaque mention. Sa mention finale, appelée la « **mention-majoritaire** », est celle approuvée par au moins 50% des votants. Par exemple, un candidat ayant obtenu 5% d' « *Excellent* », 10% de « *Très bien* », 30% de « *Bien* » et 10% d'« *Assez bien* » (et donc 45% de mentions moindres) reçoit la mention-majoritaire « *Assez bien* ».

Le vainqueur est le candidat qui obtient la meilleure mention-majoritaire. Si plusieurs candidats obtiennent la même, le vainqueur est celui qui obtient le plus de meilleurs mentions et/ou le moins de pires mentions.



Intentions de vote selon ce nouveau mode de scrutin

Q : Pour être Président de la République, ayant pris tous les éléments en compte, je juge en conscience que ce candidat serait :
N'accorder aucune mention à un candidat est comptabilisé comme « à Rejeter »



Comparaison des deux modes de scrutin

Jugement majoritaire

Jugement majoritaire	Plus que la Mention Majoritaire	Mention-Majoritaire	Moins que la Mention Majoritaire
1 Aubry	38,0%	<i>Assez Bien –</i>	49,3%
2 Borloo	46,0%	<i>Passable +</i>	34,4%
3 Villepin	40,1%	<i>Passable +</i>	39,3%
4 Bayrou	37,9%	<i>Passable +</i>	35,9%
5 Joly	29,9%	<i>Passable –</i>	49,8%
6 Sarkozy	46,9%	<i>Insuffisant +</i>	41,3%
7 Chevènement	43,1%	<i>Insuffisant +</i>	32,2%
8 Mélenchon	36,8%	<i>Insuffisant –</i>	41,8%
9 Besancenot	35,4%	<i>Insuffisant –</i>	44,2%
10 Dupont-Aignan	25,5%	<i>Insuffisant –</i>	46,7%
11 Arthaud	25,8%	<i>Insuffisant –</i>	48,0%
12 Le Pen	44,4%	<i>A Rejeter</i>	-

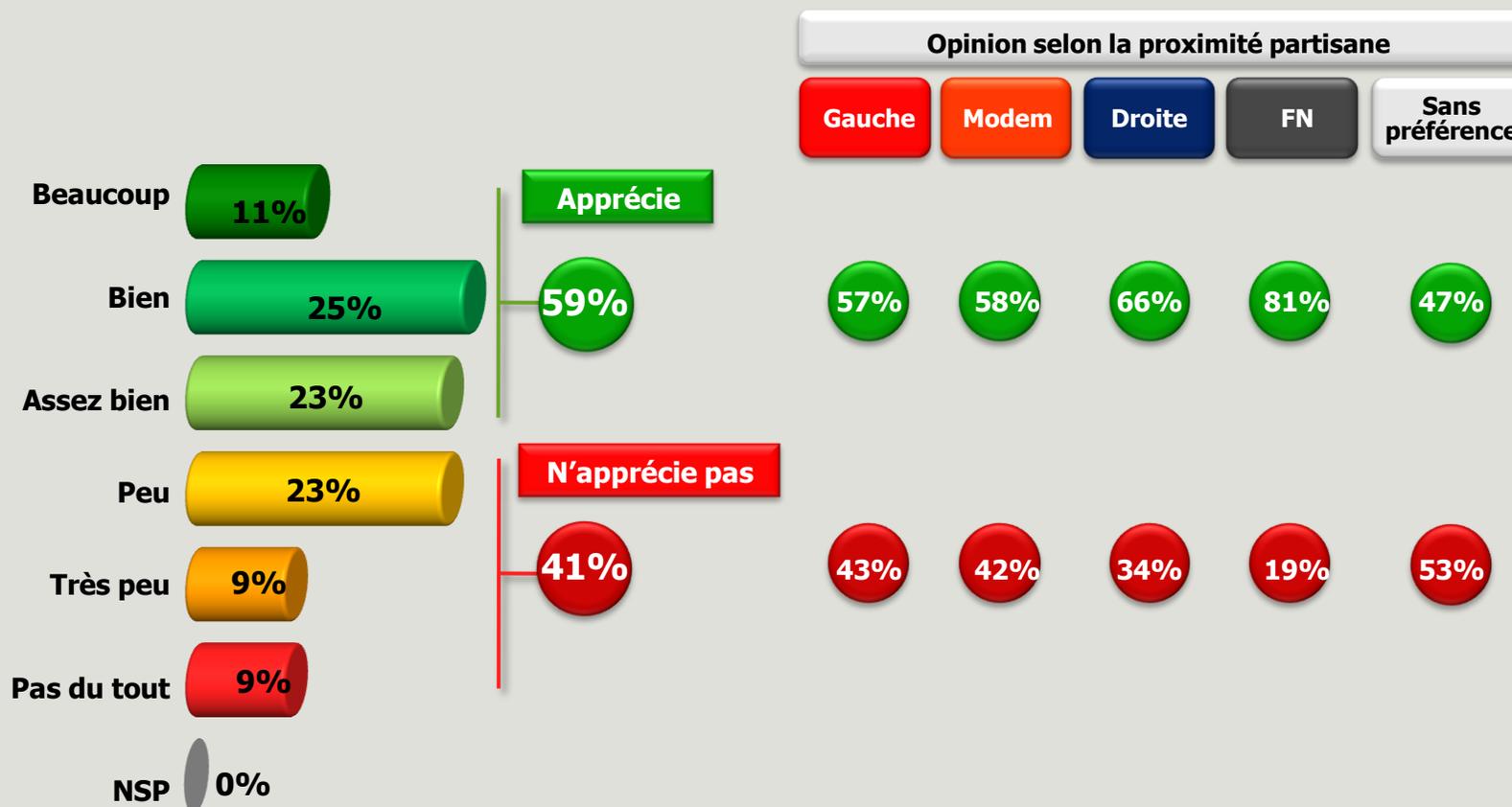
Scrutin traditionnel

Scrutin traditionnel	
1 Aubry	21,7%
2 Le Pen	20,6%
3 Sarkozy	19,1%
4 Bayrou	8,5%
5 Borloo	7,8%
6 Joly	7,4%
7 Mélenchon	4,2%
8 Villepin	3,7%
9 Besancenot	2,9%
10 Chevènement	1,9%
11 Dupont-Aignan	1,4%
12 Arthaud	0,8%



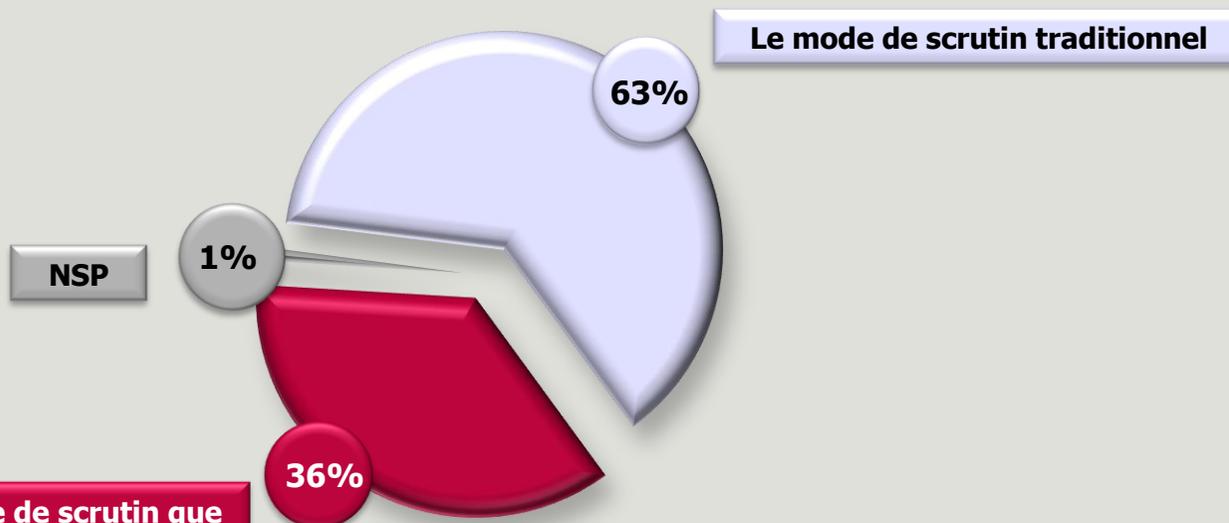
Appréciation du mode de scrutin du « jugement majoritaire »

Q : Ce nouveau mode de scrutin s'appelle le « jugement majoritaire ». Avez-vous beaucoup, bien, assez bien, peu, très peu, ou pas du tout apprécié de voter avec le jugement majoritaire ?



Préférence du mode de scrutin pour l'élection présidentielle

Q : Au final, lequel de ces deux systèmes de vote préféreriez-vous utiliser pour la présidentielle ?



Le nouveau mode de scrutin que nous venons de vous faire tester, le « jugement majoritaire »

Opinion selon la proximité partisane

	Gauche	Modem	Droite	FN	Sans préférence
Le mode de scrutin traditionnel	69%	61%	65%	38%	64%
Le nouveau mode de scrutin que nous venons de vous faire tester, le « jugement majoritaire »	31%	38%	35%	62%	35%

